

Pour devenir médecin en France... il faut satisfaire à l'idéologiquement correct !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 19 juillet 2021



Les réformes se succèdent pour changer la France. Désormais même les bobos parisiens peuvent apprécier ce pour quoi ils ont veauté... Et de voir leurs chéris ayant bossé, aux résultats brillants, relégués dans des lycées de 2è, voire 3è zone aux résultats dopés à la réussite bodybuildée se dégonflant dès qu'elle se trouve confrontée à la réalité !

On a vu Sciences Popo depuis Décoing dont un spécimen, totalement lobotomisé, agressée de nuit dans un francilien trouvait des excuses à son agresseur ! L'ENA recomposée si ce n'est décomposée pour booster de prétendues élites allogènes ! Tout ceci après bien sûr plus d'une décennie d'école-collège-lycée au lavage de cerveau bien pensant : antiracisme univoque faisant du blanc le seul coupable, écologisme irraisonné et totalitaire, le genrisme promouvant la différence obligée LGBTQIA+ (et bientôt le Z pour zoophilie), pénitence décoloniale, et j'en passe !

Si nous ne sommes pas encore au niveau des Khmers rouges qui avaient promu un gosse de 12 ans comme toubib, voilà la réforme des études de médecine sous prétexte d'ouvrir l'esprit des études médicales, de tester soi-disant la personnalité des postulants. En réalité il s'agit de trier les candidats au moyen d'épreuves orales sur leurs opinions ! Comme un air de totalitarisme...

[Le Quotidien du médecin s'en alarme](#) (Article partiel), une cinquantaine d'étudiants lésés à Paris !

Refusés « injustement » en deuxième année de médecine : à Paris, des bons élèves victimes de l'oral crient leur colère et leur désarroi

PAR [LÉA GALANOPOULO](#) – PUBLIÉ LE 12/07/2021

Des étudiants parisiens se sont réunis ce lundi 12 juillet, pour un sit-in organisé devant les locaux de l'[Université de Paris](#). En première année d'accès aux études de santé (filiale PASS), ils protestent contre la méthode de calcul jugée « injuste* » du classement final qui leur donne accès à la deuxième année de médecine.

* : pourquoi des guillemets ?

De fait, quelques jours après l'annonce des résultats définitifs, une cinquantaine d'étudiants très bien notés à l'écrit ont été relégués, perdant parfois plusieurs centaines de places, et finalement exclus de l'admission après l'oral. « C'est un scandale sans nom ! », réagit la mère d'un étudiant.

[Et France Info, si ce n'est FranceINTOX, de nous sortir une formulation adoucie de la réalité !](#)

Réforme des études de santé : l'examen d'admission en deuxième année de

médecine perturbé par la nouvelle épreuve orale.

[Solenne Le Hen](#) Radio France (Une référence) Publié le 15/07/2021

Depuis le mois de septembre et la mise en place de la réforme des études de santé et du numerus clausus, les couacs se multiplient aux examens d'admission en deuxième année de médecine. Exemple à l'université de Tours.

Ce devait être une [première année d'études de médecine](#) avec moins de bachotage, où l'on évaluerait les étudiants également sur leur personnalité... Mais depuis septembre 2020 et la mise en place de la réforme des études de santé et [du numerus clausus](#), les couacs se multiplient.

À l'université de Tours (*Un autre exemple après Paris, qui a dû se reproduire en bien des universités*), par exemple, après les écrits de médecine, les étudiants de première année ont passé un oral il y a quelques jours, avec des sujets pour le moins décalés : **la situation de la Grande Barrière de corail**, par exemple... Des étudiants qui avaient excellé aux écrits ont ainsi été recalés à cause du coefficient appliqué à cette épreuve orale, ne portant pourtant pas sur une de leurs matières principales (*le moins que l'on puisse dire, et même avec un coef. faible, rien à voir avec l'objectif des études médicales !*).

Jeanne avait obtenu d'excellentes notes à l'écrit, sur des sujets de médecine, récompense de nombreuses heures de travail tout au long de l'année. *“Avant le concours, je pouvais être à 10 ou 11 heures par jour, témoigne l'étudiante. Je ne prenais jamais de soirée...”*

Une épreuve orale de même coefficient que les épreuves écrites

Admissible en deuxième année après l'écrit, il y avait encore l'oral à passer. **Un oral de dix minutes sur un sujet qui n'a**

rien à voir avec la médecine, censé évaluer les capacités oratoires du candidat, sa personnalité et son empathie (surtout sa conformité idéologique, bande de faux-culs !). Un oral auquel les étudiants jugent avoir été à peine préparés et qui pourtant, côté coefficient, valait à Tours autant que l'écrit. "Je suis tombée à l'oral sur la préservation de la barrière de corail, sourit, amère, l'étudiante. J'en avais entendu parler, mais je ne m'étais jamais intéressée à la barrière de corail. J'ai lu le texte, je l'ai compris, donc j'ai su l'expliquer. Mais quand l'examineur me posait des questions sur la barrière de corail, je n'en avais vraiment aucune idée."

Résultat, la jeune fille de 18 ans tient seulement six minutes sur la barrière de corail et sa note est mauvaise. Cet oral balaie en quelques minutes les résultats écrits d'un an de travail : elle est recalée et n'ira pas en médecine l'an prochain, comme d'autres étudiants classés même parmi les dix meilleurs à l'écrit. "Jeanne a été, les premiers jours, absolument inconsolable, se souvient Pierre*, le père de l'étudiante. Il y a eu de nombreux étudiants dans son cas, y compris des étudiants qui étaient classés dans les dix premiers de ce classement qui comptait plus de 1 100 étudiants."

* : et pense à veauter Minus aux prochaines élections !

"Comment peut-on déclasser sur un oral de dix minutes un jeune de 18 ans qui a investi un an et qui a réussi à l'écrit de manière incroyable ?"

Pierre

à franceinfo

Patrice Diot est le président de la faculté de médecine de Tours et président des doyens de médecine. Selon lui, les étudiants n'étaient pas jugés sur leurs connaissances sur la barrière de corail. "On n'attend pas d'un étudiant de connaître la problématique de la barrière de corail, assure-t-

il. *On attend de lui qu'il manifeste un intérêt pour l'état du monde dans lequel on vit et dans lequel on va vivre, d'être capable de prendre des positions, d'argumenter, mais pas de connaître le fond**. Ce n'était pas du tout cela."

* : *C'est bien cela, la CONFORMITE IDEOLOGIQUE !*

Le but de la réforme est pourtant de diversifier les profils*

* : *ce qu'ils disent, ils nous prennent vraiment pour des truffes !!!*

Le but de la réforme, de ces nouvelles études, est justement d'élargir, de diversifier les profils des futurs médecins. "On nous reprochait de ne pas prendre en compte les compétences et les qualités humaines dans l'évaluation et dans l'entrée dans les études de santé, poursuit-il. C'est vraiment cela, la motivation de la réforme de l'entrée dans les études de santé. Il était donc assez naturel de donner la possibilité aux étudiants d'exprimer leurs qualités au travers d'oraux et entretiens."

"On nous reproche aujourd'hui l'inverse de ce qu'on nous reprochait hier."

Patrice Diot, président de la fac de médecine de Tours

à franceinfo

Le ministère de l'Enseignement supérieur vient tout juste d'ouvrir des places supplémentaires en deuxième année de médecine *dans une quinzaine d'universités**. Certains recalés de Tours pourraient donc finalement être admis. Si ce n'est pas le cas pour Jeanne qui rêvait de faire médecine, la jeune fille s'est résignée : elle ira en deuxième année de pharmacie.

* : *reconnaissance du scandale, mais ne change pas le fond de la réforme !*

[Et certains iront faire leurs études en Belgique, en Roumanie, en Espagne si leurs parents ont les moyens !](#)

Remarque, le hasard des évènements, une "filière PASS", pas pu trouver de formulation française !

Et comme le dit un commentaire, la tchache pour compétence !